

## INTITULÉ DU POSTE

Fiche de Poste Technicien Rivière

### CONDITIONS STATUTAIRES

Pôle : Technique

Direction : Environnement

Service : Espaces Naturels

Équipe :

Durée hebdomadaire de service : 37

Lieu d'affectation : CTM

### RELATIONS HIÉRARCHIQUES

Nom du responsable hiérarchique :

Marjorie GRIMALDI

Encadrement de personnel :

Fonction du responsable hiérarchique :

A : 0

B : 0

C : 0

Responsable de service Espaces Naturels

### RELATIONS FONCTIONNELLES

#### Relations fonctionnelles :

<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanges et remontées réguliers d'information avec le responsable hiérarchique</li> <li>- Relations régulières avec les autres services (administration, secrétariat, finances, communication, aménagement et urbanisme, SIG...)</li> <li>- Relations avec les éco-gardes</li> </ul>
<b>Externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contacts réguliers avec les administrés</li> <li>- Relations régulières avec les opérateurs (syndicats de rivière, MOE, bureau d'étude, entreprise)</li> <li>- Relations ponctuelles avec les services des communes membres de DLVA</li> </ul>

### DEFINITION DU POSTE

#### Mission générale :

DLVA est un territoire largement concerné par les cours d'eau avec un linéaire de 560 km de cours d'eau principaux dont 30 km de Durance. Pour leur gestion, plusieurs structures syndicales coexistent (PNRV, SMAVD, SMAB, PRNL) et interviennent en matière de GEMAPI selon des degrés et des modalités différentes.

Suite à la réflexion menée en 2020 sur la structuration de la GEMAPI sur son territoire, il a été convenu que sur les cours d'eau dits « orphelins » de son territoire (Chaffère, Torrent de Corbières, Rious Manosquins, etc.), et sur lesquels il n'existe pas de structure de gestion aujourd'hui, DLVA exercera en propre et élaborera dans un premier temps des études et diagnostics.

#### Activités principales :

Placé sous l'autorité de la responsable du secteur Espaces Naturels et de la chef de service Environnement, le technicien rivière a pour missions principales:

- Elaboration et mise en œuvre des plans pluriannuels d'entretien des ripisylve et des lits
- mise en œuvre du projet de restauration hydro-morphologique des Rious Manosquins
- Accompagnement des projets de restauration des zones humides sur les bassins orphelins

## **1) Réalisation des diagnostics de terrain sur les cours d'eau orphelins (Rious Manosquins, Le Chaffère, le Torrent de Corbières, le Rideau et Valveranne)**

### **Réalisation du schéma global / Plan de gestion d'entretien + mise en place d'une DIG**

- Réalisation des prospections de terrain permettant de définir les travaux nécessaires : état des lieux, diagnostic, définition travaux, programmation financière
- Rencontres avec les communes pour finaliser le programme de travaux
- Rencontre avec les services de l'Etat pour les cadrages réglementaire des travaux
- Rédaction des dossiers techniques (texte et cartographies) et réglementaires (loi sur l'eau, DIG, Natura 2000)

Sur certains cours d'eau, une partie importante du terrain et du diagnostic ont déjà été réalisés. Le technicien devra reprendre et finaliser le travail engagé.

### **Recensement des ouvrages de protection existants : protections de berge, merlons, digues, ponts, passages busés, passages à gué ...**

- Réalisation de prospections de terrain : mesures, enjeux associés, état, ...
- Elaboration de fiches « ouvrages » et constitution et alimentation d'une base de données SIG GEMAPI
- Liste des ouvrages susceptibles de relever du décret de 2015 sur les systèmes d'endiguement

### **Recensement des obstacles à la continuité écologique (passage busés, ponts, canalisation traversantes, etc.)**

- Réalisation de prospections de terrain : mesures, enjeux associés, évaluation de la franchissabilité, etc.
- Elaboration de fiches « ouvrages »
- Point spécifique sur les ouvrages prioritaires au SDAGE et SRCE

### **Suivi des conventions avec le PNRL (AMO) de mise en œuvre opérationnelle du PGSZH Luberon Lure sur DLVA**

- phase 1 - porté à connaissance : participation aux réunions techniques et COPIL...
- phase 2- rédaction de fiches opérationnelles : rédaction du cahier des charges, marché et choix du prestataire, lancement de l'étude, relations avec communes et partenaires
- phase 3- travaux : rédaction du cahier des charges, Marché et choix du prestataire, demandes de financement, suivi administratif et financier, maîtrise foncière, suivi des travaux

## **2) Travaux mise en œuvre du plan pluriannuel de restauration et d'entretien**

- Planifier l'engagement des travaux
- Rédiger des dossiers de consultation aux entreprises
- Suivre les travaux (organisation et pilotage des réunions de chantier)
- Elaborer et suivre les conventions de passage et de travaux avec les riverains
- Rencontrer les riverains concernés par les travaux en rivière
- Rédiger des comptes rendus et des bilans de travaux
- Prendre en charge les réunions d'information et d'échanges sur l'entretien des cours d'eau

## **3) Mise en œuvre du projet de restauration hydro-morphologique des Rious Manosquins**

- Suivre l'étude du potentiel paysager d'une opération de restauration hydromorphologique des rivières Manosquines
- Monter un groupe projet, animer le comité de pilotage, des groupes de travail, relations avec les élus, les partenaires, les services de l'Etat, planification des actions,
- Lancer et suivre les marchés, encadrer les entreprises (maître d'œuvre notamment)...
- Mettre en place un travail de consultation et de communication dans le cadre des projets d'aménagements urbains portés par la ville de Manosque (Cœur de Ville/ANRU)

#### 4) Participation aux autres volets de la GEMAPI sur les cours d'eau orphelins

##### Point sur les risques naturels associés aux cours d'eau (inondations/érosions)

- Analyse des PPR existants
- Point sur existence de PCS et/ou DICRIM
- Rencontre avec les élus et les services de l'Etat

##### Préparation et suivi des travaux d'urgence sollicités par les Communes

- Définition des travaux à réaliser en lien avec la responsable de secteur
- Procédure réglementaire
- Demande de subventions
- Suivi des travaux
- Rédaction des comptes rendus et bilans des travaux

## COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE

### Formations ou qualifications pré-requises :

- Niveau BAC + 2 minimum dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques
- Expérience d'au moins 5 ans dans un ou plusieurs postes de même nature appréciée
- Permis B obligatoire
- Cat. B, cadre d'emploi des techniciens territoriaux

### Compétences professionnelles (*SAVOIR et SAVOIR FAIRE*) :

#### **Savoirs :**

- Maîtrise d'ouvrage ; Maîtrise d'œuvre ;
- Fonctionnement des milieux aquatiques (hydrologie, hydromorphologie et dynamique, hydrobiologie et écologie des milieux aquatiques, qualité des eaux)
- Connaissance et maîtrise des différentes techniques d'entretien et de restauration des cours d'eau et de confortement de berge,
- Connaissances des acteurs et institutions intervenant dans le domaine des milieux aquatiques,
- Connaissance du cadre réglementaire dans le domaine de l'eau et notions de base en droit public et droit de l'environnement

#### **Savoir-faire :**

- Conduite de projet ;
- Méthodes et techniques liées à l'animation, la médiation, la conduite de projets ;
- Réalisation de cahier des charges ;
- Communication ;

- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ;
- Connaissance des procédures de marchés publics,
- Bonne maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, outils cartographiques (SIG...).

Compétences comportementales (*SAVOIR ÊTRE*) :

- Autonomie et sens des initiatives,
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Ouverture aux approches complexes ;
- Ecoute, dialogue ;
- Sens de l'organisation
- Bonnes capacités rédactionnelles et d'analyse,
- Sens du contact, du dialogue et des relations humaines,
- Goût pour le travail de terrain

### CONDITIONS D'EXERCICE

Contraintes :

Travail de terrain  
 Travail sur écran  
 Contact avec les administrés parfois difficile et conflictuel  
 Poste à temps plein (37 heures hebdomadaire)  
 Déplacements à prévoir sur le territoire DLVA et ponctuels hors territoire  
 Réunions en soirée  
 Permis B + véhicule personnel

Moyens mis à disposition :

Matériel de bureau (ordinateur, téléphone...)

Horaires : Variables

Conditions d'exercice : temps plein

L'agent :	Le responsable hiérarchique :	Le DGA :
	M. GRIMALDI	D. BERTIN
Date et signature :	Date et signature :	Date et signature :

Numéro de version : 2    Date du visa DRH :